

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL : 62  $\frac{1}{2}$  MILLIONS DE FRANCS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 7 Mai 1902

---

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

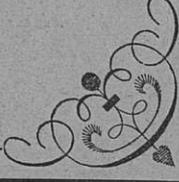
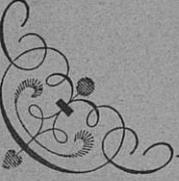
---

PARIS  
IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

---

1902



# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

---

## Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,  
E. GOUIN, *Président*,  
L. RENOARD, *Vice-Président*,  
H. BAMBERGER, *Administrateur*,  
CHEV. R. DE BAUER, —  
C<sup>te</sup> I. DE CAMONDO, —  
CH. DEMACHY, —  
C<sup>te</sup> A. DE GERMINY, —  
ED. NOETZLIN, —  
J. STERN. —

## Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY et C<sup>te</sup> FOY

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1902 :

MM. L. LEVOT et R. SAUTTER.

---

## Directeur général :

M. J.-H. THORS.

## Directeur :

M. E. CHEVRANT.

## Sous-Directeurs :

MM. E. MORET, E. DUPASSEUR et G. ROQUERBE.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. F. ARBELOT, CH. G. DUMAINE, G. THENON et H. VAN WIJCK.

---

# BANQUE

DE

# PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 7 Mai 1902

---

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée.  
Comptes de l'Exercice 1901.

---

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1902

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 7 Mai 1902

---

MESSIEURS,

Nous venons, conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, vous exposer les opérations de notre Société et vous en soumettre les comptes arrêtés au 31 Décembre 1901.

Les circonstances générales qui, l'année dernière, avaient influencé les marchés européens, ne se sont pas modifiées ; la crise industrielle s'est, au contraire, accentuée. Les résultats obtenus pendant cet Exercice devaient forcément se ressentir, dans une certaine mesure, de cette situation défavorable.

Voici les opérations auxquelles nous avons pris part dans le courant de l'année :

De concert avec les principaux établissements de notre place, nous avons ouvert nos guichets à l'émission des 178.000 obligations 3 % garanties par l'État, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan ;

Nous avons donné notre concours à la souscription de l'Emprunt Russe 4 % consolidé, de 424 millions de francs, et à celle de l'Emprunt français 3 % de 265 millions de francs. Pour ce dernier, nous avons souscrit 19.800.000 francs de rente, soit deux fois et demie environ le montant total de l'Emprunt.

Nous avons participé au placement de :

L'Emprunt Danois 3 1/2 % de 43 millions de francs ;

L'Emprunt Finlandais 3 1/2 % de 25 millions de francs ;

Des 55.554 obligations 3 1/2 % de la Banque Hypothécaire de Norvège ;

Toutes ces opérations sont liquidées avec bénéfice.

Nous mentionnerons encore, parmi les opérations auxquelles nous avons donné notre concours, l'augmentation du capital-actions de la Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie ; la formation de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie et de la Compagnie Française de Chemins de fer au Dahomey. Nous avons enfin pris part à la réorganisation de la Compagnie Française des Câbles télégraphiques, réorganisation opérée à la suite de la Convention intervenue entre le Gouvernement Français et cette Compagnie.

Les bons résultats, que nous attendions de la reprise de nos relations avec les marchés italiens, se sont affirmés : la Banque Commerciale Italienne, dans laquelle, vous le savez, nous sommes intéressés et représentés, continue à donner à ses opérations un développement fructueux. Nous avons participé à une de ses affaires qui a reçu du public l'accueil le plus favorable, l'émission de 150.000 obligations 4 % de la Compagnie des Chemins de fer de la Méditerranée.

En Espagne, où nous conservons nos anciennes relations, le Gouvernement se préoccupe de la régularisation et de l'abaissement du taux du change, si importants pour le crédit de ce pays et pour la bonne marche des Compagnies de chemins de fer. Nous espérons que l'année ne se terminera pas sans que cette question ait reçu une solution impatiemment attendue.

Dans notre rapport à l'Assemblée générale de l'année dernière, nous vous disions que la crise industrielle avait eu, en Russie, son maximum d'intensité. Cette situation ne s'est pas modifiée ; en dehors de la dépréciation qui s'est produite sur les titres des Sociétés industrielles, et plus spécialement sur ceux des Sociétés métallurgiques, même les plus anciennes et les plus solides, elle a eu pour conséquence de rendre impossible la réalisation des ressources nécessaires à certaines de ces entreprises dont la création est plus récente et dont la mise en valeur exige des capitaux nouveaux. C'est dans cette situation que s'est trouvée la Société des Aciéries et Chantiers de Paratoff. Une somme importante lui étant nécessaire pour la mise en train de ses usines, son Conseil d'administration a pensé qu'il y avait lieu, quant à présent, de se borner à entretenir les constructions et les installations presque entièrement terminées, en attendant des circonstances générales plus favorables qui permettront de commencer l'exploitation.

Le Président des États-Unis du Brésil remettra bientôt ses pouvoirs. Il a exécuté fidèlement le programme qu'il avait présenté lors de son élection; grâce à sa fermeté, le crédit du Brésil s'est consolidé et nous ne doutons pas que le nouveau Président élu ne suive la même ligne de conduite. Nous avons eu la satisfaction de voir le Gouvernement de l'État d'Espirito Santo, à la suite des représentations très énergiques que nous avons faites auprès du Gouvernement Fédéral du Brésil, nous remettre le montant du coupon d'Octobre qui avait été quelque temps en souffrance. Le coupon d'Avril nous est parvenu dans les délais prévus.

Nous continuons à suivre avec intérêt le constant développement du Chemin de fer de Santa-Fé dont la direction nous inspire toute confiance, aussi n'avons-nous pas hésité, cette année, à appliquer à ses Obligations la règle que nous suivons pour l'estimation de toutes les valeurs de notre Portefeuille et nous les avons évaluées au cours moyen du mois de Décembre: ce cours a été, depuis, sensiblement dépassé.

L'Entreprise du Chemin de fer de Pékin à Hankéou poursuit maintenant, d'une façon régulière, la construction de la ligne; 425 kilomètres sont actuellement exploités et LL. Majestés Impériales, qui ont adopté cette voie pour leur rentrée solennelle à Pékin, ont daigné exprimer toute leur satisfaction au Directeur général.

L'exploitation donne déjà des produits qui justifient les prévisions et qui ne pourront que s'accroître lorsque le chemin sera livré dans toute sa longueur de 1.250 kilomètres. Les dommages, résultant des événements insurrectionnels, ont fait, par l'entremise et avec l'appui des Gouvernements Français et Belge, l'objet de réclamations qui ont été admises par la Chine et sont en voie de

règlement. Au mois de Mars de cette année, le groupe belge et français, dont nous faisons partie, a procédé à l'émission des 91.444 obligations formant le solde de l'Emprunt Chinois 5 % 1898. Si nous mentionnons cette émission, dont les bénéfices ne doivent cependant profiter qu'à l'Exercice en cours, c'est pour vous dire, dès à présent, que le succès qu'elle a obtenu assure à la Compagnie les ressources nécessaires pour poursuivre les travaux.

Les résultats de nos Succursales ont été, comme ceux du Siège social, affectés par les circonstances générales que nous vous avons indiquées; c'est la Succursale de Bruxelles qui a le plus souffert de cet état de choses. Cette Succursale, par suite de la grande situation qu'elle occupe en Belgique, et des relations étroites qu'elle entretient avec les principaux Établissements financiers et industriels belges, devait naturellement s'intéresser dans les affaires qui se traitent dans ce pays. Elle a pris une certaine part dans les valeurs industrielles émises dans ces dernières années et a subi le contre-coup de la crise qui a frappé presque tous les marchés de l'Europe et dont l'industrie métallurgique Russe a eu le plus à souffrir. La dépréciation de cours importante et rapide qui s'est produite sur cette catégorie de valeurs vous donne l'explication de la perte mentionnée au Bilan pour les Succursales. Ces résultats ne sauraient nous faire oublier le concours actif et dévoué que nos Succursales nous ont toujours apporté, ni les avantages qu'elles nous procurent d'ordinaire dans l'ensemble de nos affaires. Nous avons le ferme espoir que l'avenir réparera les mécomptes du présent. Nous sommes d'ailleurs heureux de constater que notre Succursale de Genève, malgré les circonstances peu favorables, nous donne encore un bénéfice.

Parmi les opérations auxquelles nos Succursales ont participé, il convient de signaler :

A Genève, le placement des Obligations 4 1/2 % de la Société Générale Hongroise de Charbonnages ; — l'Emprunt 4 % Ville de Zurich de 12 Millions de francs ; — l'emprunt 3 1/2 % du Canton des Grisons de 21 millions.

A Amsterdam, l'Emprunt de la Ville de Rotterdam de 5 millions de florins ; — celui de la Ville de Harlem de 2 millions de florins ; — l'Emprunt de la ville d'Amsterdam de 10 millions de florins ; — celui de la Compagnie Chemin de fer Central Néerlandais.

A Bruxelles, l'augmentation du capital de la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain de Paris ; — l'émission des actions et obligations des Tramways de Naples.

Toutes ces opérations ont été liquidées avec bénéfice.

Vous trouverez comme les années précédentes, dans le Rapport de vos Commissaires, des renseignements précis et détaillés sur les différents chapitres du Bilan.

Il nous reste à vous dire quelques mots sur le compte de **Profits et Pertes**.

L'Exercice 1900 avait produit 6.969.590 fr. 16 c.

L'Exercice 1901 a produit 4.853.626 fr. 94 c., se décomposant comme suit :

Le compte **Fonds publics, Actions et Obligations** laisse un bénéfice de 1.962.247 fr. 59 c., l'année dernière il avait donné 1.862.015 fr. 09 c.

Le comptes **Reports, Intérêts et Bénéfice du Portefeuille**, directement affectés par la baisse du taux de l'intérêt, accusent une diminution de 799.555 fr. 91 c. sur le résultat de l'année

précédente, diminution qui se trouve compensée par une augmentation de 840.457 fr. 32 c. sur les produits du compte **Commissions**.

En résumé notre bénéfice brut pour 1901 a été de 6.685.996 fr. 39 c., ramené au chiffre net de 4.853.626 fr. 94 c. par les Frais généraux qui s'élèvent à 1.832.369 fr. 45 c., en légère diminution sur l'année précédente.

Nous vous avons proposé, à diverses reprises, comme acte de sage prévoyance, de laisser dans les années prospères au compte de Profits et Pertes une portion de nos bénéfices nets. Vous avez toujours adopté ces propositions, estimant, comme nous, que cette réserve devait servir, dans les années moins bonnes, à maintenir une sorte de fixité dans vos dividendes. Nous n'hésitons donc pas à vous demander de recourir aujourd'hui à ce report de bénéfices antérieurs et d'y prélever une somme de 1.743.595 fr. 28 c., ce qui permettrait de vous distribuer un dividende de 50 francs ; un acompte de 20 francs ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, il resterait à distribuer, le 1<sup>er</sup> Juillet, 30 francs moins les impôts.

Le solde à reporter à nouveau au compte de Profits et Pertes serait alors ramené à . . . . .	Fr.	7.503.881 69
lesquels joints à la réserve légale de . . . . .		6.250.000 »
et au fonds de prévoyance . . . . .		12.000 000 »
<hr/>		
porteraient l'ensemble de vos réserves de toute nature à . . . . .	Fr.	<u>25.753.881 69</u>

M. HALLO, Sous-Directeur de notre Succursale d'Amsterdam, depuis la fondation de la Banque, nous a demandé, en raison de l'état de sa santé, à être relevé de ses fonctions ; vous vous associez aux regrets que nous a causés cette détermination qui nous prive d'une collaboration que nous avons toujours appréciée.

La Direction et le personnel de la Banque, tant à Paris que dans les Succursales, nous ont continué avec une intelligence et une activité que nous sommes heureux de signaler une fois de plus, l'utile concours auquel ils nous ont habitués.

Vous n'avez pas cette année d'Administrateurs à réélire

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. le Comte Foy, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier l'année dernière. Comme d'habitude, le Bilan et les divers comptes ont été mis à notre disposition à l'époque voulue, et pendant l'examen auquel nous nous sommes livrés, toutes les explications nous ont été fournies de la façon la plus claire et la plus nette.

### ACTIF

L'Actif au 31 Décembre 1901 s'élevait, déduction faite des Comptes fixes et des Comptes courants des Succursales qui se reproduisent au Passif, à 253.220,500 fr. 69 c.

Nous trouvons d'abord les comptes qui représentent l'argent comptant ou immédiatement réalisables.

<i>Espèces en Caisse et à la Banque.</i> . . .	Fr. 12.509.303 20
<i>Fonds disponibles dans les Banques à l'Étran-</i> <i>ger</i> . . . . .	2.208.429 95
<i>Portefeuille Paris, Province et Étranger</i> . .	24.351.776 03
<i>Reports.</i> . . . . .	45.731.211 05
<i>Liquidation 31 Décembre 1904.</i> . . . . .	1.191.071 20
<i>Coupons à encaisser</i> . . . . .	516.760 23
ENSEMBLE. . . . .	Fr. <u>86.508.551 66</u>

Les Banques à l'Étranger, qui ont des fonds à notre disposition, nous donnent pleine et entière sécurité. Tous les effets du Portefeuille échus au moment de notre examen ont été encaissés régulièrement. Les reports et les opérations en cours ont été réglés aux époques convenues sans laisser derrière elles aucun arriéré.

Les chapitres suivants de l'actif sont :

<i>Correspondants et comptes courants en France</i> <i>et à l'Étranger</i> . . . . .	69.503.340 50
<i>Avances sur garanties</i> . . . . .	8.487.445 83
<i>Comptes courants des Syndicats</i> . . . . .	1.095.610 63
	Fr. <u>79.086.396 96</u>

Les Correspondants débiteurs de la Banque sont pour la plupart des établissements de premier ordre, soit en France, soit à l'Étranger. Il n'y a pas à redouter de déboire sur ces débits qui proviennent, en général, d'opérations de banque temporaires se renouvelant et pouvant être réglées à toute époque ; c'est donc également un actif d'une disponibilité facile et prompte.

Les avances sur garanties ne contiennent que des créances dont la sûreté a été, à nos yeux, pleinement établie, soit par le crédit mérité des débiteurs, soit par des gages dont la valeur ne peut laisser aucun doute.

Les valeurs appartenant à la Banque sont les suivantes, au 31 Décembre 1904 :

<i>Fonds d'États.</i> . . . . .	Fr. 17.719.700 44
<i>Actions et Obligations</i> . . . . .	48.430.376 07
<i>Participations diverses</i> . . . . .	12.309.577 59
ENSEMBLE . . . . .	Fr. <u>78.459.654 10</u>

Nous avons examiné la liste des valeurs diverses qui forment les deux premiers chapitres, dont le nombre s'élève à 330 d'espèces différentes. Comme toujours, le prix auquel elles ont été évaluées a été conforme aux précédents adoptés, sans excepter, cette fois, les Obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé qui, ayant un marché normal et régulier, ont été estimées de la même manière que les autres valeurs du Portefeuille.

Le nombre de nos participations diverses est de 58. Elles se poursuivent d'une façon régulière et quelques-unes ont déjà été liquidées, depuis le 31 Décembre dernier, avec un bénéfice très appréciable pour l'Exercice courant. Une d'entre elles, par suite de la crise qui continue à régner en Russie sur les entreprises industrielles, a appelé plus spécialement l'attention de votre Conseil et il a jugé bon de pratiquer sur le montant nominal un large amortissement.

Le compte de *Divers*, qui se chiffre par 3.563.019 fr. 16 c. comprend, avec quelques comptes d'ordre, divers articles qui ne rentrent dans aucune des catégories du Bilan, mais qui n'en constituent pas moins des valeurs certaines et du recouvrement le plus assuré.

Les comptes *Immeubles* et *Mobilier* sont demeurés aux mêmes chiffres que l'année précédente.

Nous trouvons enfin un compte :

*Profits et Pertes des Succursales — Exercice 1901* . . . . . Fr. 1.632.603 81

Contrairement aux exercices précédents, le solde de nos Succursales est en déficit. Genève seul est encore en bénéfice. Amsterdam n'a qu'un solde débiteur très peu important. C'est notre Succursale de Bruxelles qui a eu à subir la grosse différence. Une avance avait été consentie sur dépôt de titres considérés comme de premier ordre ; par suite de circonstances particulières, elle a dû être liquidée après une baisse considérable des titres. De plus, la dépréciation générale qui s'est produite sur la place de Bruxelles a amené dans l'évaluation des valeurs en Portefeuille une moins-value très sensible.

Comme vous le verrez plus loin, cette perte a été passée par le compte de Profits et Pertes.

PASSIF

Le Passif s'élève également en déduisant les comptes des Succursales à 253.220.500 fr. 69 c.

Les comptes appartenant à la Banque sont les suivants :

<i>Capital</i> . . . . .	Fr. 62.500.000 »
<i>Réserve légale</i> . . . . .	6.250.000 »
<i>Fonds de prévoyance</i> . . . . .	12.651.244 85
<i>Profits et Pertes (Exercice 1900)</i> . . . . .	9.247.476 97
<i>Profits et Pertes (Exercice 1901, en déduisant la perte des Succursales)</i> . . . . .	<u>4.853.626 94</u>
ENSEMBLE . . . . .	<u>Fr. 95.502.348 76</u>

Les sommes que nous devons à des tiers sont les suivantes :

<i>Effets à payer</i> . . . . .	Fr. 23.638.363 05
<i>Comptes courants et Succursales</i> . . . . .	3.745.510 03
<i>Correspondants en France et à l'Étranger</i> . . . . .	110.206.331 89
<i>Coupons</i> . . . . .	8.624.792 40
<i>Comptes Divers</i> . . . . .	<u>11.503.154 56</u>
	<u>Fr. 157.718.151 93</u>

Ces diverses sommes sont la résultante d'opérations de banque diverses ; au point de vue de l'exigibilité elles sont soumises à des conditions spéciales de remboursement et de préavis qui par suite ne peuvent causer aucun imprévu.

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le débit du compte de Profits et Pertes se compose des frais généraux qui constituent les frais d'exploitation. Ils s'élèvent à 1.832.369 fr. 45 c. en légère diminution sur l'année dernière.

Nous trouvons au crédit nos divers bénéfices :

Commissions . . . . .	Fr.	2.130.080 58
Intérêts et bénéfice du portefeuille. . . . .		3.404.292 51
Reports. . . . .		821.979 52
Fonds publics, Actions et Obligations . . . . .		1.962.247 59
ENSEMBLE. . . Fr.		<u>8.318.600 20</u>

Ces divers comptes s'élevaient l'année dernière à 8.420.153 fr. 56 c.

Nous avons à déduire la Perte des Succursales qui réduit le crédit général à 6.685.996 fr. 39 c. et le solde net du compte Profits et Pertes se trouve ramené, déduction faite des frais généraux, à . . . . . Fr. 4.853.626 94

Le solde reporté l'année dernière était de . . . . . 9.247.476 97

Ces deux chiffres forment une somme disponible de . . . . . Fr. 14.101.103 91

Votre Conseil propose de prélever sur ces disponibilités la somme nécessaire pour donner un dividende de 50 francs.

Ce prélèvement, auquel il faut ajouter le tantième revenant au Conseil d'administration, laissera un solde de 7.503.881 fr. 69 c. à reporter à nouveau.

Il nous a semblé que cette proposition, justifiée par les bénéfices acquis et les amortissements pratiqués, conciliait les intérêts présents et ceux des Exercices futurs. Nous vous demandons d'approuver les résolutions et les comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 2 Avril 1902.

*Les Commissaires :*

L. LEVOT. R. SAUTTER.



## RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 7 MAI 1902

---

### Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1901, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **50** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, le solde, soit **30** francs par action, sera payé à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1902, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

### Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le C<sup>te</sup> Foy, Censeur.

### Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. L. LEVOT

et M. R. SAUTTER,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur

les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1902, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

## COMPTES

De l'Exercice 1901

---



COMPTE DE PROFITS et

DOIT

<b>I</b>	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . .	Fr. 170.713 14
<b>II</b>	
Appointements, gratifications et frais de bureaux. . . . .	4.199.246 97
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	159.041 48
<b>III</b>	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque. . . . .	29.260 81
<b>IV</b>	
Fonds de secours et de prévoyance pour les employés. . . . .	20.000 »
<b>V</b>	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	7.800 »
<b>VI</b>	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. . . . .	146.307 05
<b>VII</b>	
Perte des Succursales. . . . .	4.632.603 81
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général . . . . .	4.853.626 94
Fr. 8.318.600 20	

PERTES (Exercice 1901)

AVOIR

Commissions . . . . .	Fr. 2.130.080 58
Intérêts et bénéfice du portefeuille. . . . .	3.404.292 51
Reports . . . . .	821.979 52
Fonds publics, Actions et Obligations. . . . .	1.962.247 59
Fr. 8.318.600 20	

## RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

<b>Bénéfice net</b> . . . . .	Fr. 4.853.626 94
Solde reporté de l'Exercice 1900 . . . . .	9.247.476 97
	14.101.103 91
Intérêts à 5 % sur le capital versé . . . . .	3.125.000 »
	10.976.103 91
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 3,472,222 22 . . . . .	347.222 22
Solde à répartir aux Actionnaires . . . . .	10.628.881 69
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés . . . . .	3.125.000 »
	13.753.881 69
Dividende de <b>Cinquante francs</b> par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social . . . . .	6.250.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1902. . . . .	Fr. 7.503.881 69

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCURSALES

### COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM. { MM. G. M. BOISSEVAIN.  
M. H. S'JACOB.  
P. W. SCHOLTEN.

BRUXELLES. { MM. Ch. BALSER.  
B<sup>on</sup> Del MARMOL.  
DUMERCY-HEIRMAN,  
A. LÉON.

GENÈVE. . . { MM. A. CHENEVIÈRE.  
J. ODIER.  
E. PICTET.  
E. SAUTTER.

### DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR . . . . M. J. H. SCHULTHESS.  
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J.-B. HERT j<sup>or</sup>.  
J. VAN VELSEN.  
M. H. GODSCHALK.

DIRECTEUR . . . . M. Chev. R. de BAUER.  
SOUS-DIRECTEURS. { MM. J. BOUDON.  
L. BAUER.  
H. RULOFFS.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. A. TOBBACK.

DIRECTEUR . . . . M. A. ROCH.  
SOUS-DIRECTEUR. . M. G. AUBERT.

